



*AVIS SUR LE CADRE,  
LES PRINCIPES DIRECTEURS &  
L'ÉNONCÉ DE POLITIQUE  
CULTURELLE*

**(RAPPORT DU GROUPE-CONSEIL-2 JUIN 2003)**

**OCTOBRE 2003**

**Cet avis a été produit par le Comité culture, sport et loisir  
du Conseil jeunesse de Montréal.**

**Les membres du Conseil jeunesse de Montréal ayant contribué à cet avis :**

Kristen Larocque,  
Membre du secteur centre

Maude Bédard-Dufour, Responsable du comité culture, sports et loisirs  
Membre du secteur centre

Vladimir Gélín,  
Membre du secteur est

**Avec la collaboration de :**

Sylvie Lepage,  
Coordonnatrice du CjM

## **Le Conseil jeunesse de Montréal**

Le Conseil de Jeunesse de Montréal (CjM) est un comité consultatif de la Ville de Montréal officiellement lancé le 11 février 2003. Le CjM a pour mandat de conseiller la Ville, de façon régulière et continue, sur toutes les questions relatives aux jeunes et d'assurer la prise en compte des préoccupations jeunesse (12 – 30 ans) dans les décisions de l'administration municipale.

Le CjM regroupe quinze membres âgés entre 16 et 30 ans, qui proviennent d'horizons multiples et diversifiés. Cette diversité apporte une valeur ajoutée au CjM car ces jeunes sont nommés en fonction de leur représentativité de la Jeunesse montréalaise.

Le CjM a aussi comme tâche de participer activement à des consultations et d'autres projets ayant une incidence directe ou indirecte sur la vie des jeunes. C'est dans cette optique que le CjM, par l'entremise de son comité culture, sports et loisirs, a entrepris l'analyse du *Cadre, des principes directeurs et de l'énoncé de politique culturelle produit par le Groupe-conseil le 2 juin 2003*. Évidemment, l'orientation avec laquelle cette analyse a été réalisée s'inscrit dans une perspective jeunesse.

Les membres du CjM tiennent avant tout à souligner l'excellence, la profondeur et l'étendue du document produit par le groupe-conseil sur l'élaboration d'une politique culturelle à Montréal. La culture y est présentée dans son sens large, intègre bien les différentes facettes de la vie urbaine comme les facteurs sociaux qui l'influencent. En tant que jeunes, nous ne pouvons qu'être très sensibles aux actions concrètes qui se dégagent du document en matière de mondialisation et d'innovation, et qui touchent la relève artistique et culturelle. Dans cette optique, le CjM considère que les cinq premiers chapitres de l'énoncé de politique, reflètent la vision que la Ville de Montréal doit adopter en matière de développement culturel pour l'ensemble des citoyennes et des citoyens.

Nous croyons pourtant essentiel d'apporter des éléments de précision quant aux chapitres 6 et 7 de l'énoncé, de façon à les bonifier pour qu'ils répondent davantage aux préoccupations et aux besoins des jeunes Montréalaises et Montréalais. Les jeunes filles/femmes et les jeunes garçons/hommes de 12 à 30 ans sont un segment de la population montréalaise qui est éclectique, actif et créatif. Ce segment se scinde en plusieurs groupes d'appartenance (Ex : jeunes filles de 12 à 14 ans, les étudiants du CEGEP, les jeunes rappers, les jeunes vivant en milieu défavorisé, les jeunes de la rue, les jeunes punks, etc.) qui possèdent chacun des caractéristiques bien particulières, des intérêts et des goûts qui leur sont propres et auxquels une politique culturelle devra obligatoirement s'adapter notamment au niveau des méthodes et des programmes qu'elle compte mettre de l'avant. Les valeurs des jeunes du second millénaire présentent une façon nouvelle d'envisager le monde et de le modeler, bien différente de celles envisagées par les générations précédentes et que l'on se doit d'entendre.

Une politique culturelle intégrée dans les milieux de vie, doit remettre en question les pratiques traditionnelles, développer des liens avec le milieu communautaire jeunesse et des mécanismes de consultation de la clientèle tout en favorisant l'instauration de programmes de soutien à la relève qu'elle soit amateur, semi - professionnelle ou professionnelle. La politique culturelle doit conserver son rôle intégrateur facilitant le développement des collectivités et des individus. À ce chapitre, l'animation culturelle, comme mécanisme de changement social, doit étendre ses actions dans les différents milieux et ouvrir les horizons.

### **La culture comme véhicule des nouvelles valeurs**

Les médias bombardent continuellement, voire systématiquement, les jeunes, de messages qui érodent doucement les valeurs traditionnelles. De la vente de boissons gazeuses (en utilisant la sexualité) à la valorisation d'une culture sans interdit et sans limite, cette promotion des valeurs de consommation s'inscrit de plus en plus profondément dans le quotidien des jeunes. Trop de jeunes, encore à la recherche de leur

identité, de leur style ou de leurs propres valeurs, se perdent dans ce flot de messages. Cette culture de consommation prend de plus en plus d'ampleur au détriment des populations, de l'environnement et notamment, des pays en voie de développement. Le côté purement commercial de certains spectacles, de plusieurs émissions télévisuelles et de la publicité en général, contribue à instaurer une norme sociale sans sensibilité humaine. La vente de produits s'adressant aux jeunes par l'intermédiaire d'idoles aux qualités esthétiques et aux beautés « supra – humaines », est aussi de pratiques courantes. Malheureusement pour eux, ce système de valeurs superficielles est inaccessible, les place en situation de vulnérabilité et mine leur sentiment de compétence et leur estime d'eux-mêmes lorsqu'ils s'y comparent. Certains vont jusqu'à développer un sentiment d'incompétence à vouloir à tout prix ressembler à ces idoles.

Triste réalité mais, qui peut être surpassée grâce à l'engagement formel des organisations, des institutions et des gouvernements à créer un réseau solide et interactif, capable d'instaurer un nouveau mouvement prenant racine dans les communautés locales. Ce nouveau mouvement, empreint de valeurs sociales et humaines, devra avoir assez de force pour que les jeunes sentent qu'ils ont une place de choix à Montréal et qu'ils sont la priorité.

La Ville de Montréal doit utiliser tous les outils possibles pour faire de la nouvelle ville, un grand village avec une histoire, une identité; un endroit sécuritaire pour s'épanouir où les rêves peuvent devenir une réalité peu importe le milieu d'où on origine.

La Ville de Montréal doit créer des lieux de création culturelle, ouverts à toutes et tous! Elle doit créer les moyens pour promouvoir notre belle culture *montréalaise* en y intégrant toutes ses diversités!

Une culture intégrée à la formation académique des jeunes tant au primaire, au secondaire, au collégial qu'à l'université, doit devenir une priorité et ne peut que donner naissance à une génération curieuse, intéressée, consciente de son environnement, de sa communauté, de son histoire et, en conséquence, d'elle-même. Le désir et l'amour de la

culture, comme nous le savons, se développent petit à petit et, peut se transformer graduellement en passion. Même si le concept de « Culture » peut sembler éloigné du quotidien des jeunes, il est primordial de semer les graines du savoir, de donner l'information et la connaissance, de manière aussi efficace que les médias de masse le font. Nous devons nous assurer que l'ensemble des jeunes du territoire vivent des expériences qui leur démontrent qu'en participant ils peuvent s'accomplir, être fiers et convaincus que des possibilités existent réellement pour eux et que le futur est rempli d'espoir et de soleil.

## **Conseil des Arts de Montréal**

### *Conseil d'administration*

Le CjM veut insister sur la participation des jeunes dans les activités du Conseil des Arts de Montréal. Ainsi, pour que les jeunes soient réellement au cœur des préoccupations et des décisions qui les concernent, le CjM propose la création de deux sièges réservés aux jeunes artistes au sein du conseil d'administration du Conseil des Arts de Montréal. Ces deux sièges devraient être distribués de manière à garantir une représentativité socio-démographique des jeunes du territoire (âge, sexe, langue, communautés culturelles et minorités visibles, etc.). Par exemple, les postes pourraient être répartis de la façon suivante :

- un poste devrait être créé pour un jeune âgé entre 14 à 21 ans
- un autre pour un jeune âgé entre 22 à 30 ans.

Il serait tout à l'avantage du Conseil des Arts de Montréal de rendre accessible ces postes autant à des jeunes artistes de la relève qui sortent des paramètres traditionnels comme certains artistes de la culture Hip - Hop et R&B, qu'aux jeunes universitaires de niveau professionnel.

### *Subventions*

Le Conseil des Arts de Montréal est reconnu comme une entité s'adressant uniquement à des organisations professionnelles dans le cadre de son système actuel de subvention et donc, inaccessible pour une grande partie des jeunes artistes. Bien qu'il soit important de soutenir cette clientèle professionnelle, plusieurs jeunes artistes éprouvent de sérieuses difficultés à percer la scène culturelle, qui est déjà très compétitive. Peu outillés, ils ne conçoivent pas la possibilité d'élaborer une demande de financement au Conseil des Arts de Montréal et, encore moins, vont-ils croire qu'ils y sont admissibles. À cela, s'ajoute la difficulté d'obtenir le statut d'artiste dit professionnel qui peut constituer un obstacle majeur pour les jeunes. Le CjM recommande donc qu'une partie substantielle du financement du Conseil des Arts de Montréal, soit accordée directement aux jeunes artistes de la relève et soit répartie en plusieurs catégories de clientèles et de projets.

Tout d'abord, une partie du financement devrait être réservée pour la relève universitaire spécialisée dans une discipline artistique ou culturelle (musique, cinéma, danse, arts visuels, etc.). La majorité des étudiants qui sortent des différentes facultés ne peuvent malheureusement pas vivre de leur art. Les étudiants et les finissants n'ont droit à aucune autre forme de subvention. L'effet de levier engendré par la création d'un fond de soutien à cette relève, est un élément fondamental. De plus, des projets de création entre les maisons de la culture et cette relève seraient intéressants, voir la réalisation de stages ou des classes de maîtres. Le milieu scolaire apprécierait la participation de ces étudiants universitaires dans le cadre d'activités de formation ou de sensibilisation (Ex. : sensibilisation à la musique classique).

Une autre partie du financement devrait s'adresser à la relève semi - professionnelle et amateur. Dans le même ordre d'idée, aucune subvention n'est actuellement disponible pour ces artistes qui vivent souvent dans la pauvreté voir même, la marginalité. Des bourses d'études représenteraient une alternative d'importance.

Enfin, le financement de projets en animation culturelle et d'événements culturels jeunesse devrait aussi être considéré. Une distribution équitable de ces subventions

devrait être envisagée pour l'ensemble des arrondissements et des jeunes de Montréal. Le caractère particulier de certains projets issus des communautés culturelles devrait aussi représenter une priorité.

### **Le partenariat avec le milieu jeunesse**

Le partenariat avec les différentes instances et tables de concertation jeunesse ainsi que les différents intervenants de ce milieu (Maisons de jeunes, Carrefour - jeunesse Emploi, jeunes entreprises artistiques, écoles, autre ressources communautaires spécialisées, etc.) doit être davantage développé. Le Service de la culture pourrait de cette façon, mieux saisir les multiples intérêts et les besoins diversifiés des clientèles jeunesse et agir en complémentarité avec les milieux. Cette intervention lui permettrait d'identifier les points faibles et proposer des solutions d'implantation en matière de développement et d'animation culturelle sur le plan local et municipal. Pour ce faire, un arrimage avec la table d'expertise jeunesse municipale pourrait être une instance intéressante à impliquer dans cette action. Évidemment, les interventions déjà mises en place dans les différents milieux par les agents culturels et les agents de développement devraient s'inscrire dans la même foulée (gestion intégrée).

Le CjM croît que le partenariat avec le milieu scolaire doit s'accroître de façon importante car ce milieu en est un des plus propices au développement d'intérêts en matière de culture, d'art, de découverte de soi et de ses talents. Les bibliothèques doivent obtenir le financement nécessaire à l'accomplissement de leur mandat d'éducation et doivent être en mesure de créer un lien direct avec les divers publics, démocratisant ainsi l'accès à l'information sur l'ensemble du territoire montréalais. Le CjM croît aussi fondamental d'affirmer que les arts et la culture ne sont pas une commodité mais, un droit autant que l'air que l'on respire. Dans cette ligne de pensée, tous jeunes de 12 ans et moins devraient avoir accès gratuitement à toutes les activités de loisirs culturels montréalais et un tarif préférentiel devrait être instauré pour les familles à faible revenu.

## **Soutien et accessibilité**

Plusieurs maisons de la culture interviennent déjà de manière substantielle en terme de soutien, de formation et d'accès aux équipements culturels dans les arrondissements. Nous croyons que ces activités doivent s'étendre uniformément sur l'ensemble du territoire montréalais. En effet, l'accès à des salles de répétitions (qui sur le marché privé coûtent trop chères pour les jeunes), à de la formation en techniques de scène ou sur le plan artistique, à des scènes pour la diffusion de spectacles jeunesse, à de l'équipement de pointe (Ex. : ordinateurs pour le montage cinématographique), à des rencontres avec des artistes professionnels, à de l'encadrement professionnel pour le développement de projets; ne sont que quelques exemples de moyens concrets à mettre de l'avant pour promouvoir le développement culturel jeunesse et un fort sentiment d'appartenance à son quartier tout en diminuant les risques de décrochage social. Encore une fois, le partenariat avec certains organismes jeunesse spécialisés sur le plan culturel, serait un atout (Ex. : Festival Jeun'est, Festiblues d'Ahuntsic, etc.).

## **Développement social**

L'énoncé de politique culturelle définit bien les impacts positifs d'une intervention culturelle dans les milieux sur la qualité de vie des populations locales. Notamment, par la revitalisation des quartiers, la création d'emplois, l'expression et l'éducation populaires et historiques ainsi que l'intégration de certaines clientèles plus marginalisées ou exclues, autant d'exemples qui contribuent au développement social de Montréal.

Beaucoup d'expériences auprès des jeunes en situation de risque (membres de bandes de rues, jeunes toxicomanes, jeunes itinérants, jeunes graffiteurs, jeunes décrocheurs, etc.) ont permis de confirmer qu'une intervention utilisant le médium artistique (ateliers musicaux, exposition d'œuvres, bandes dessinées, spectacles thématiques, etc.) a souvent été le moyen le plus efficace pour réintégrer ou réinsérer les jeunes de façon positive et progressive dans un milieu de vie. La politique devra mettre une emphase particulière sur

ce moyen d'intervention et travailler de concert avec le milieu communautaire jeunesse, déjà habilité à travailler avec ces clientèles, pour l'actualiser.

De plus, le secteur culturel est créateur de nombreux emplois pour les jeunes. Ce secteur est à développer.

### **Relations interculturelles**

Le CjM souhaite qu'un volet plus important soit réservé à l'intervention culturelle auprès des membres des communautés culturelles et des minorités visibles. Il est important d'investir dans les mécanismes facilitant l'intégration de ces clientèles tout en favorisant l'expression culturelle et artistique spécifique de chacune des communautés constituant la mosaïque de Montréal. De l'avis du CjM, le développement d'un plan d'action concret en matière de relations interculturelles et de lutte à l'exclusion, à la marginalisation et au racisme doit s'inscrire dans un cadre plus large que la culture. Il s'agit d'un style de vie que l'on veut implanter dans la nouvelle ville, une façon de cohabiter dans la tolérance et l'entraide. Pour ce faire, le Service de la culture doit s'allier à d'autres services pour arriver à définir une stratégie d'intervention à long terme et les actions à mener par la municipalité en ce domaine. Notamment, le Service des sports et loisirs, le Bureau des relations interculturelles, le Service du développement social et celui du développement économique. Cette réflexion doit impliquer les organismes communautaires oeuvrant auprès de ces clientèles immigrantes ou de souche immigrante.

## **Échanges internationaux et inter - arrondissements**

Les voyages et les rencontres entre jeunes de divers pays sont bien connus pour être formateurs et favoriser l'ouverture sur le monde. Déjà, plusieurs institutions comme l'Agence Québec Wallonie - Bruxelles pour la jeunesse, l'Office Franco - Québécois pour la jeunesse et l'Office Québec - Amériques pour la jeunesse (stages aux États - Unis et en Amérique latine) permettent des stages d'études ou des expériences formatrices. Le Service de la culture pourrait développer des ententes spécifiques de partenariat avec ce genre d'institution afin de faciliter la diffusion de produits québécois (pas uniquement professionnels) sur le plan international. Prenons l'exemple d'un ensemble musical de jazz fusion. Il s'agit de jeunes talentueux d'une école secondaire. Leur rêve : Faire connaître leur groupe à un public européen et américain. Par un financement tripartite (Ville - OFQJ - OQAJ) en plus d'une bonne campagne de levée de fonds, les jeunes pourraient voir ce rêve devenir réalité. La création d'un événement culturel jeunesse de niveau international à Montréal pourrait être un défi intéressant à relever.

La composition socio - démographique des jeunes de Montréal varie d'un arrondissement à l'autre. Un projet de rapprochement et d'échanges inter - arrondissements donnerait aux jeunes le goût de mieux connaître leur grande ville, de se faire de nouveaux amis et de promouvoir le multiculturalisme et la tolérance.

## **La participation du CjM au développement culturel de Montréal**

Le CjM offre de s'investir dans les secteurs d'activités participant au développement culturel. Qu'il s'agisse de la sélection des jeunes pour le conseil d'administration du Conseil des Arts de Montréal, d'actualiser une étude auprès des jeunes Montréalaises et Montréalais, de mobiliser les acteurs jeunesse ou de sélectionner les projets jeunesse à financer, de procéder à des consultations ou à simplement donner notre avis dans le cadre de création de programmes, le CjM sera heureux d'apporter son expertise et son soutien à la demande du Service de la culture.

Nous invitons aussi les intervenants du Service, à faire la promotion de leurs activités jeunesse sur le site internet du CjM. La création d'une banque de ressources pour les artistes de la relève serait une activité fort prisée par cette clientèle et à laquelle nous pourrions contribuer.

En terminant, nous vous proposons l'établissement d'un partenariat pour la réalisation de notre événement international d'octobre 2004 : « ENGAGEMENT ET ACTIONS CITOYENNES DES JEUNES DANS LA VILLE ». Comme un des volets de l'événement consiste à échanger sur le développement culturel dans une perspective tant locale qu'internationale (en y intégrant un volet sur l'influence des médias de masse et de la mondialisation) ainsi que la diffusion de spectacles de jeunes de divers champs d'expression culturelle, nous sollicitons la participation des intervenants du milieu culturels montréalais à plusieurs niveaux. Nous serions heureux de vous compter parmi nos partenaires, d'autant plus que nous nous sommes récemment associés au Centre Jacques Cartier de la Ville de Lyon et à de nombreux autres partenaires québécois, européens, américains et latino-américains.

MERCI de nous avoir donné l'opportunité de nous exprimer sur la question culturelle et vous souhaitant BONNE CONTINUITÉ!